

DECRET N° 92-274 du 23 Septembre 1992
portant nomination à titre exceptionnel
Militaire et Etranger dans l'Ordre du
Mérite du Bénin du Lieutenant-Colonel
André Jean-Marie RIBAS, Pharmacien-Chimiste
en Chef en fin de séjour au Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/Pt du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant Composition du Gouvernement ;
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOUE en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU l'Extrait du Relevé en date du 04 Août 1992 des Décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du 29 Juillet 1992 ;
- SUR Proposition du Président de la République, Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu,

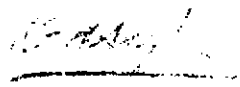
D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Est nommé à titre exceptionnel, Militaire et Etranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier, Lieutenant-Colonel André Jean-Marie RIBAS, Pharmacien-Chimiste en Chef, en fin de séjour au Bénin.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 Septembre 1992

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin


Nicéphore D. SOGLO.

Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la Présidence
de la République


M. Vieyra

Le Grand Chancelier de l'Ordre National
du Bénin par intérim,


Grégoire-Gilbert GBENOU.

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - Ministères 19 - GCONB 10 - CS 2 - SGG 4 -
ESCA 2 - Départements 6 - DPE-DEC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-
ONLEPI 3 - UNB-FASJEP-ENIA 3 - JO - Intéressé 2.-